



Club de Randonnées St Cômôis  
C/O BERTHOMIEU André  
8 Lot Fontange 12500 ESPALION  
Tel : 05-65-44-14-02  
Port : 06-88-73-54-97  
Mail : [andre.berthomieu@orange.fr](mailto:andre.berthomieu@orange.fr)  
Site : randosaintcome.com

## *Chers amis randonneurs,*

La loi de 1901 fait obligation aux associations de tenir une AG, une fois l'an. C'est aussi l'occasion de faire le point de nos activités passées et à venir. Notre Assemblée Générale se tiendra le Samedi 17 Septembre 2016 à la Salle des fêtes de St Côme d'Olt, à 18h00 précises.

### Ordre du jour :

- ❖ Mot du Président et rapport moral
- ❖ Rapport d'activité 2015-2016
- ❖ Rapport financier 2015-2016
- ❖ Présentation du budget
- ❖ Vote des rapports
- ❖ Election du Conseil d'Administration
- ❖ Formation du bureau
- ❖ Présentation du programme 2016/2017
- ❖ Questions diverses
- ❖ Pot de l'amitié suivi du repas qui aura lieu au restaurant le 121 à la Rotonde.

Les Statuts prévoient que tous les membres sont priés d'y assister ou d'être représentés, pour débattre de tous les problèmes ainsi que pour le renouvellement des membres du conseil d'administration. En cas d'impossibilité d'assister à cette AG, nous vous prions de nous retourner votre pouvoir.

5 Membres du CA sont renouvelables en 2016, ce sont : Denise Bélières, Jean Pierre Le Folgoc, André Nayrac, Laurent Neyrolles, Ginette Rous.

Il y a donc 5 postes à pourvoir, les fiches de candidatures ou de démission, doivent être adressées sur papier libre, au Président du Club avant le mercredi 07 septembre.

La réunion commencera à 18h00 précises, nous poursuivrons par le pot de l'amitié, suivi d'un repas au restaurant « Le 121 à la Rotonde ». Le prix du repas est de 25 euros par personne.

Pour une bonne organisation (nombre de repas) nous vous demandons de vous faire inscrire lors de nos randonnées et au plus tard le 12 septembre ou de téléphoner à Ginette Rous au : 05 65 48 18 16.

Le Président  
BERTHOMIEU André

-----  
En cas d'absence

**Bon pour Pouvoir**

(à remettre à un Membre de votre choix qui sera présent à l'Assemblée).

M. Mme..... autorise M. Mme..... à délibérer et à voter,

Lors de l'Assemblée Générale du CLUB DE RANDONNEES qui aura lieu le 17 Septembre 2016.

Fait à .....Le.....

Signature

et mettre de sa main « Bon pour pouvoir »